

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le 25/01/2024

ID : 039-243900420-20240122-05_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du conseil de la communauté de communes
du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 22 janvier 2024

Date de convocation

16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 22 janvier à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Représentation au CEREMA N°05/2024

Nombre de membres

11

Présents

10

Représentés

0

Excusés

1

Votants

10

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Truchot, Chevanne, Théry, Vuillet.

Excusés M. Ramaux

Absents

Vu la délibération n°05/2023 du 23 janvier 2023, par laquelle le Bureau validait l'adhésion de la Communauté de communes du Val d'Amour au CEREMA,

Considérant la démission d'Anthony Senot de sa fonction de maire,

Considérant qu'il convient de le remplacer au sein de la gouvernance du CEREMA,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne Alain Fraichard comme représentant de la CCVA au CEREMA.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux

Le Président



Virginie Pate

Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publié et affiché

Le